

CRIC, CRAC   
& CROC 

” Le diagnostic mobilité, commandé par la ville au cabinet IMMERGIS, a été présenté en septembre dernier au conseil municipal sans discussion et depuis silence abyssal .....



” Avec le printemps la lumière revient.... une concertation pour le plan mobilité de Gaillac point à l'horizon..... quand ???, avec qui ??? Affaire à suivre.... !



## COMMUNIQUÉ DU CRIC

Gaillac compte d'ores et déjà 2 candidats à droite pour les prochaines élections municipales de 2026.

Martine SOUQUET est sortie du bois à la surprise générale lors de la cérémonie des vœux.

De son côté Patrice GAUSSERAND qui aura purgé sa peine d'inéligibilité en septembre 2025 lui a récemment emboîté le pas dans la presse locale.

Notre collectif soutient que, le maintien de l'une, ou le retour de l'autre serait néfaste pour les Gaillacois-ses.

Leur division actuelle ne peut effacer leur bilan commun. Après 10 ans de gestion, le compte n'y est pas : aucun projet structurant, aucune vision de la ville à moyen terme, un développement urbain et économique au doigt mouillé, rien ou si peu en matière de démocratie locale, de transition écologique ou de solidarité.

Il faut ajouter à ce bilan l'effacement de notre ville (pourtant principal contributeur fiscal) à la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet.

Parce que nous ne voulons pas que Gaillac soit condamnée 6 ans de plus à l'immobilisme.

Parce que nous ne voulons pas que l'élection municipale se résume à une guerre d'ego, le CRIC appelle tous les acteurs (collectifs, citoyens, associations, partis politiques de gauche, syndicats), qui souhaitent proposer un projet alternatif, ambitieux et crédible à se rassembler.

Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions répondre aux défis qui attendent notre ville. Ensemble nous pouvons construire un futur désirable pour Gaillac.

Nous avons la responsabilité collective auprès des Gaillacois-ses qui souhaitent une ville tournée résolument vers un avenir plus démocratique écologique et solidaire d'imaginer une voix politique unifiée, cohérente et convaincante.



**22 juin 2024**

Le CRIC organise une journée sur le thème :  
**« Réinventer la Ville »**

PROCHAIN NUMÉRO :  
**L'Agglo, la grande nébuleuse :  
pour qui et pour quoi faire ?**



Collectif de Réflexion  
et d'Initiative Citoyenne

Association créée en février 2019, le C.R.I.C est un collectif de réflexion et d'initiative citoyenne ouvert à toute personne de l'une des 56 communes qui composent l'Agglomération Gaillac/Graulhet.

La commune, socle de la république est l'affaire de tous et de toutes. Chacun(e) a quelque chose à apporter : une énergie, une compétence, un projet...

Cherchons des solutions locales à nos problèmes globaux : écologie, démocratie, services publics, éducation, santé, urbanisme, alimentation, déplacements ...

Organisons-nous ensemble pour peser sur tous les sujets de notre quotidien et de notre avenir.



N°4 / 2<sup>nd</sup> TRIMESTRE 2024



**Pour contacter le C.R.I.C.  
et échanger, proposer,  
imaginer :**

[81cric@gmail.com](mailto:81cric@gmail.com)

PAGE 2 & 3

**Réinventer la ville :  
Utopie ou réalité ?**

**Penser et panser  
la ville**

PAGE 4

**CRIC, CRAC  
& CROC**

**Communiqué de  
presse du CRIC**

# Réinventer la ville : Utopie ou réalité ?

## ÉDITO

En l'absence de tout projet urbanistique concerté, Gaillac serait-elle en train de tomber dans le puits sans fond de ce qu'il convient d'appeler « les villes moches » ?

Pour éviter de voir arriver cet horizon bien sombre, pour « Réinventer la ville », le CRIC propose une journée d'étude et de débat ouverte à toutes et tous, citoyens, sympathisants, militants, associations, le **22 juin 2024** à la salle Bouzinac.

Il y a urgence à mener cette réflexion : les entrées de ville, lorsque l'on vient de Toulouse ou d'Albi, frappent par **leur laideur et le contraste** qui existe avec ce qui est vanté dans les brochures touristiques : « charmante petite ville où il fait bon vivre, ville la plus accueillante d'Occitanie, ville prudente, etc ».

Outre les menaces que font peser les projets d'**usine de bitume** ou de **création de plateforme logistique** et ses pollutions de toutes sortes, l'accumulation de panneaux publicitaires de « grandes chaînes » et leurs enseignes lumineuses, de constructions en tôle ondulée, sont un véritable outrage à une arrivée dans la ville de Gaillac.

Que dire de feu le « parking des lanternes », terre agricole qui n'a toujours pas été rendue à son usage premier ? Il est dorénavant utilisé sans aucun problème comme **parking pour les semi-remorques** de tout poil qui trouvent là un lieu d'accueil sans contrainte ni verbalisation. Pourquoi s'en priveraient-ils ?

C'est pourquoi le CRIC propose de réfléchir à la qualité d'accueil des entrées de notre charmante cité, et rendre également plus attrayante la périphérie de Gaillac. Comment revaloriser un centre-ville de caractère, où les poubelles enterrées font cependant débat ? Encore faut-il le rendre vivant et attirant. Il ne suffit pas de rénover à « grands frais » le patrimoine religieux et miser uniquement sur le tourisme séduit par la « Toscane occitane ».

Elargissons la réflexion à l'Agglomération Gaillac-Graulhet, dont notre maire est vice-présidente. Peut-on concilier l'implantation d'une usine à bitume à Montans, approuvée par le Président de l'Agglo, et l'appel d'offre sur la protection de l'environnement lancé par cette même Agglo ? Cherchez l'erreur. La loi « Climat et Résilience » de 2021, qui impose de réduire l'artificialisation des sols, ne devrait-elle pas s'imposer à toute décision d'urbanisme ? Autant d'interrogations sans réponse de la part de la municipalité actuelle.

**Le 22 juin 2024, avec le CRIC et les urbanistes présents, réflexions et solutions possibles seront au coeur du débat.**

# Réinventer la ville : Utopie ou réalité ?



## Penser et panser la ville :

Notre ville doit devenir plus attractive, plus accueillante, plus verte, et agréable à vivre ensemble.  
Nous voulons travailler au bien vivre de tous ses habitants.

L'aménagement des espaces urbains répond à des objectifs multiples :

- Favoriser les mobilités douces et les activités physiques quotidiennes garanties d'une bonne santé
- Rendre accessibles tous les services, commerces, écoles, loisirs, sports...
- Réduire les émissions de gaz à effets de serre et la pollution en diminuant la circulation automobile
- Relier les habitants à la nature en protégeant la biodiversité
- Réduire l'artificialisation des sols.

### DIAGNOSTICS :

Avant de définir les moyens pour atteindre ces objectifs, plusieurs outils officiels ont été utilisés notamment le diagnostic de la Commission municipale de la ville complété d'autres sources (SCOT, l'OAP, articles et analyses diverses...).

### Déplacements en voiture et transports en commun :

- 79% des habitants utilisent leur véhicule à titre professionnel ou personnel,
- le réseau de transports en commun, gratuit, 5 lignes, horaires très espacés, ne couvre pas la totalité des quartiers,
- la zone 30 partagée entre voitures cyclistes et piétons dans le centre ville,
- les déplacements scolaires se font souvent en voiture, (quartiers excentrés de Gaillac sans transport de la ville et sans bus scolaire pour les collégiens et lycéens),
- Parkings, 1349 places identifiées, n'empêchent pas une densification automobile du centre-ville.

### À souligner :

l'isolement des quartiers nord (au-delà de la voie ferrée) pas ou peu de transports collectifs, pas de trottoirs, pas de pistes cyclables, pas de structures sociales ou culturelles collectives.

### Déplacements à vélo :

Le diagnostic sur la ville relève 6,4 kms d'aménagements en site propre ou sur voirie ou partagés (piétons, vélos).

**Le constat montre des aménagements cyclables insuffisants, discontinus, non sécurisés, un état des revêtements et de la voirie souvent mauvais voire très mauvais.**

Il manque beaucoup d'accroches et de parkings vélos, d'aménagements cyclables près des écoles, collèges et lycées, mais aussi un besoin d'incitation pédagogique à l'usage du vélo (enfants, adolescents).

### Déplacements piétonniers

Une seule rue piétonne à Gaillac : la rue Portal. Aucune place n'est entièrement piétonne ; les trottoirs sont étroits et souvent en mauvais état. On constate une défaillance d'accessibilité en de nombreux endroits, pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

### MOYENS ET PROPOSITIONS

Construire un projet à partir d'une étude et d'une proposition globale, prenant en compte les diverses mobilités possibles dans notre ville.

Pour y parvenir s'appuyer sur :

- 1- un bureau d'études qui proposera plusieurs solutions à mettre en œuvre par étapes
  - 2- des entreprises capables de conception détaillée de la réalisation du projet
  - 3- la participation des usagers et commerçants dans le choix des solutions de la conception à l'aménagement
- Observer les expériences existantes de municipalités de même ordre de grandeur que Gaillac qui ont réussi un aménagement urbain répondant à des objectifs similaires.

De nombreuses propositions pour une mobilité douce se font jour à mesure de nos réflexions :

### AMÉNAGER LA VILLE POUR LA RENDRE AGRÉABLE ET SÉCURISÉE POUR LES PIÉTONS.

Les villes qui ont choisi de rendre les rues et les places aux piétons constatent une nouvelle force du centre-ville tant en terme commercial qu'en mieux vivre. La marche piétonne en centre-ville permet aux familles de se promener à l'air libre tout en découvrant les commerces, les architectures, les lieux publics qui sont à leurs disposition.

**UNE MOBILITÉ À VÉLO SÉCURISÉE** avec des pistes continues sur un ensemble de tracés permettant l'accès à toutes les zones d'activités, un apprentissage vélo des enfants avec des parcours pédagogiques (implantation près de l'école La Clavelle par exemple), des vides garages vélos d'occasion et ateliers de réparations, des prêts de vélos sur les parkings autour du centre ville ...

Pour un **ACCÈS ÉGALITAIRE DES USAGES DE LA VILLE** (services publics, médicaux, commerciaux, culturels, sportifs, de loisirs) en limitant l'usage de la voiture. Imaginons une passerelle vélo/piéton au dessus des voies de chemin de fer qui reliera centre et quartiers nord de la ville très enclavés.

### FLUIDIFIER LA CIRCULATION AUTOMOBILE DANS LE CENTRE-VILLE ET VERS LES QUARTIERS EXTÉRIEURS

en développant des parkings autour du centre facilement accessibles rendant à la marche l'accès au centre, avec des petites navettes cyclos ou électriques pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

Pour relier l'humain à la nature, aménageons **LES VOIES VERTES ET BLEUES** qui suivent les ruisseaux, des côteaux aux berges du Tarn en passant par le centre ville. Marcher, découvrir la biodiversité protégée le long de ces voies, c'est bon pour la santé, pour le moral et pour le bien vivre à Gaillac.

Beaucoup d'autres propositions vont mûrir. N'hésitez pas à nous faire partager les vôtres.